

Distr^éaction

Le bulletin d'informations municipales de la commune de Distré

Nouveau conseil
municipal « enfants »
de Distré
- page 5



A retrouver dans ce numéro

3

**BUDGET
2025**

4

**TRAVAUX
ENTRETIEN**

5

**INFOS
COMMUNALES**

7

**INFOS
UTILES**

9

**ARRETES
PREFET**

10

**FESTIVITÉS
2025**

Votre mairie vous accueille:

Du lundi au vendredi
8h30—12h15

(l'après-midi sur rendez-vous)

Le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedi
de chaque mois

9h00—12h15

02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@orange.fr

Site: www.mairie-distre.fr

2 / Mot du Maire



Eric Touron
Maire

Après l'habituel sommeil hivernal, le printemps est une raison de renouveau et de vitalité qui s'illustre par le réveil de la nature.

Les journées s'allongent, les premiers rayons du soleil nous réchauffent, les fleurs commencent à éclore et les chants des oiseaux résonnent à nouveau.

C'est une période de croissance durant laquelle j'espère, vous retrouverez un regain d'énergie et d'enthousiasme.

De l'enthousiasme, il en faut tant les médias nous distillent chaque jour des nouvelles plus mauvaises les unes que les autres.

Malgré le pessimisme ambiant, Distré a bâti son budget 2025 dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes, avec entrain, ne délaissant pas les investissements et en n'augmentant ni la dette ni l'imposition.

Grâce à une gestion prudente et anticipative, nous sommes en mesure de traverser cette période d'incertitude, sans renoncer aux services et aux projets qui font la notoriété de votre commune.

Dans ce contexte tendu, notre volonté reste inchangée: tout faire pour que vous vous sentiez bien.

C'est un point essentiel dans un monde de plus en plus perturbé par toutes sortes de changements, de profiter de notre environnement et de pouvoir garder le plaisir d'observer le rythme des saisons en ayant de préférence comme horizon ceux qui nous sont chers.

Profitez pleinement des promesses printanières que nous offre dame nature.



M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

Tél: 02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@orange.fr



Elue très présente, Laurence RAVARD a décidé pour des raisons personnelles que nous respectons, de quitter le Conseil Municipal. Outre le fait d'être très vigilante sur les dossiers relatifs à l'école et aux finances,

Laurence était toujours présente quand il s'agissait d'aider pour les différentes manifestations ou animations de la commune. Son sens de l'engagement et du bénévolat fera que nous la retrouverons certainement dans d'autres fonctions. Nous la remercions très sincèrement pour les nombreuses heures consacrées à la vie municipale.

Vingtième sur la liste des dernières municipales, c'est Martine COCHARD exploitante agricole à la retraite, connue de beaucoup d'entre vous, qui la remplacera. Martine a siégé au conseil en qualité de conseillère mais également d'adjointe.



UN NOUVEAU LOGO POUR DISTRÉ



Le blason de la ville de Distré symbolise son riche patrimoine historique et agricole uni en 4 quartiers (4 hameaux).

Le dolmen représente l'histoire préhistorique locale, tandis que les épis de blé et la grappe de raisin illustrent l'importance de l'agriculture et de la viticulture dans la région. La fleur de lys fait référence au domaine seigneurial de Pocé.

La lettre « D » au centre marque l'identité de Distré, et les couleurs bleu et rouge (couleurs de Distré et de l'Anjou) soulignent la noblesse et le courage associés à la commune.

Pour compléter ce blason riche en symboles, le Conseil municipal a décidé de créer un logo plus moderne pour représenter Distré. L'objectif de ce projet de refonte était de conserver les symboles représentés dans le blason tout en les rendant plus contemporains et lisibles.

Voici donc le nouveau logo de Distré.





Voté après un travail en commission finances, notre budget 2025 s'équilibrera de la façon suivante :

2 950 527 euros pour la section de **Fonctionnement**
(dont 600 000 € de réserve).

1 554 828 euros pour la section d'**Investissement**.

En fonctionnement: le poste le plus important reste le personnel, avec un budget de 640 000 € dont 38 000 € remboursés pour la mise à disposition de personnel pour le SIVU qui gère la salle des Bois et l'Agglomération pour l'entretien des zones.

Le poste électricité reste important avec un peu moins de 40 000 €. Notre réseau de chaleur au bois pellet (école et Maison Verte) ne génère pas pour l'instant les économies escomptées. En effet, de nombreux dysfonctionnements sur la chaudière qui nous a pourtant été vendue pour la Rolls des chaudières ne nous permet pas d'avoir une vision réaliste.

Poste important également avec 55 000 €, l'achat de denrées pour notre cantine scolaire où nous privilégions les produits de qualité et de proximité (viande locale, poisson frais, légumes locaux...). Le prix du repas que nous facturons aux parents représente la moitié du coût réel du service mais il s'agit là d'un service public qui doit être financé par la collectivité en partie, afin d'assurer une qualité d'accueil dans notre école.

Pour l'éveil culturel de nos enfants, en plus des frais communs d'enseignement, nous allouons une somme de 6 300 € à disposition des enseignants.

En recettes, la fiscalité locale représente 1 150 000 € dont 67 000 générés par la taxe sur les pylônes, les dotations et les compensations 234 800 €. Il est à préciser que nous percevons peu de dotations d'état car notre potentiel fiscal est trop élevé; c'est-à-dire que comme nous aurions la possibilité d'augmenter les impôts tout en restant dans la moyenne. L'Etat, dans sa grande générosité, nous dit « commencez par augmenter vos impôts » et nous viendrons vous aider ensuite.

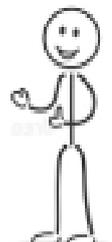
Ce budget restera sur la même ligne que les 24 précédents à savoir pas d'augmentation de taux d'imposition

En investissement les dépenses principales seront :

- 400 000 € pour l'aménagement d'un espace de pratiques sportives et le bureau de Familles Rurales (AFRIEJ),
- 47 000 € pour la réfection de la salle de l'Amitié,
- 170 000 € pour l'aménagement du parking de l'école et divers travaux de voirie,
- 110 000 € pour le solde de la vidéo-protection dans le bourg et début de la mise en place à Pocé,
- 50 000 € pour l'achat de divers matériels (tondeuse, remorque frigorifique...),
- 180 000 € pour l'achat de réserves foncières afin d'anticiper l'avenir.



Pour ceux qui souhaiteraient avoir plus d'informations sur notre budget, Mr le Maire se fera un plaisir de vous le détailler sur rendez vous.



4 / Travaux et entretien

SALLE DE L'AMITIÉ

La salle de l'Amitié utilisée par le club de gym et celui de la Jeunesse Retrouvée, ainsi que pour de nombreuses fêtes familiales avait été donnée par le diocèse à la commune il y a 40 ans et restaurée dans les années 90.

Le chauffage par caissette en plafond était certainement performant à l'époque mais très énergivore aujourd'hui d'où la nécessité de le remplacer par une pompe à chaleur. Le plafond suspendu réalisé à la même époque commençait à donner des signes de fatigue, un plafond phonique lui succédera.

Ces travaux seront réalisés durant le mois d'avril pour un montant de 47 000 €.



CABINET DES KINÉS

Projet privé sur un terrain vendu par la commune, le cabinet de kinésithérapie est sorti de terre et devrait être opérationnel en fin d'année avec 3 professionnels.

L'une de ces professionnelles est déjà installée provisoirement dans la maison médicale et l'une de ses futures collègues arrivera en juillet prochain.



Côté Espace de santé



Côté parking école

CABINET DU DENTISTE

Projet privé sur un terrain vendu par la commune, le cabinet dentaire est enfin sorti de terre pour une livraison prévue début 2026.

Conçu pour 3 professionnels, deux devraient être présents lors de l'ouverture.



Côté Espace de santé

ESPACE DE PRATIQUE SPORTIVE

Le projet d'espace de pratique sportive se veut un investissement multifonctions. En effet, s'il permettra la pratique de sports amateurs, il offrira également aux élèves de l'Ecole des vignes de pouvoir profiter d'un espace pour la pratique de l'éducation physique, il en sera de même pour les jeunes fréquentant le foyer.

S'inscriront également dans ce projet de nouveaux bureaux pour l'Association intercommunale AFRIEJ qui gère les foyers des jeunes sur le Sud Saumurois via l'association Familles Rurales.

La livraison devrait pouvoir intervenir en début d'année prochaine.



A l'Echallier

CONSEIL MUNICIPAL « ENFANTS »

Pour la première fois depuis 25 ans, le nombre de candidatures étant inférieur au nombre de sièges, le Conseil Municipal "adultes" a décidé de considérer les 8 candidats comme conseillers municipaux "enfants", pour un an, sans procéder à des élections au sein de l'école des Vignes.

Samedi 8 mars 2025, au premier tour de scrutin, **Nino BELLANGER POUPINEAU est élu MAIRE JUNIOR de Distré, à la majorité absolue.**



Gabriel PRIEUR, 1^{er} adjoint et Lila ETHORE 2^{ème} adjointe.

Le conseil municipal « enfants » 2025 se compose comme suit :

Maire :	BELLANGER-POUPINEAU Nino
1^{er} adjoint :	PRIEUR Gabriel
2^{ème} adjointe :	ETHORE Lila
Conseillers :	GUERRY Victoire, PRIEUR Siloé, HUCHON Ambre, DELETANG Jonah GUERRY Anna



Avant l'installation du nouveau Conseil municipal, Monsieur TOURON, Maire, a remis la médaille de la citoyenneté à Gabin ARROM, ancien Maire junior, pour le remercier des actions menées en faveur de la Commune de Distré et de ses habitants.



UNE NAISSANCE - UN ARBRE

Samedi 14 décembre 2024, plusieurs lutins armés de pelles et de bûches ont envahi la coulée verte qui relie le lotissement de Sous la Bosse à la rue d'Aubigny. Cette joyeuse équipe était composée des enfants nés en 2020 et en 2021 venus pour participer à l'opération « une naissance, un arbre » subventionnée par la Région Pays de la Loire.

En effet, la commune de Distré avait invité ces enfants pour que chacun devienne, lors d'une cérémonie de plantation collective, le parrain ou la marraine d'un arbre, symbole de vie et de croissance.



Pour officialiser ce geste symbolique en faveur de la biodiversité et de l'environnement, un diplôme de parrainage a été remis à chaque apprenti paysagiste. 11 arbres ont ainsi été plantés en famille et chaque enfant a pu accrocher un premier exemplaire de son diplôme aux branches de l'arbre qu'il avait choisi de planter et conserver précieusement un second. Chacun pourra ainsi venir observer les saisons sur son arbre adoré.

Pour terminer en beauté, un goûter a rassemblé les enfants et leurs familles dans la cour de la Mairie, avant de se quitter dans la bonne humeur.

SOIRÉE VŒUX 2025

Le Conseil municipal a décidé de verser une subvention de 400 € à l'association AFRIEJ pour remercier les jeunes du Foyer des Jeunes de Distré de leur collaboration active et sympathique pendant le service des repas, lors de la soirée des vœux du Maire.



6 / Infos communales

MUTUELLE COMMUNALE

Nous réfléchissons actuellement à la possibilité de mettre en place, comme d'autres communes l'ont fait, une mutuelle communale. Mais avant d'aller plus loin dans cette démarche, nous avons besoin de savoir combien il y aurait d'habitants intéressés par ce dispositif.

Vous n'avez pas de Mutuelle, vous n'êtes pas couvert par une Mutuelle pour la prise en charge complémentaire de vos soins, faites-vous connaître auprès du secrétariat et nous vous tiendrons informé de la suite qui sera donnée.



PERMANENCES INFORMATIQUES

Vous rencontrez des difficultés pour effectuer des démarches informatiques avec certains services administratifs, venez présenter votre problème à l'animateur numérique qui organise des permanences, à Distré, certains mardis après-midis.

Pour profiter de ce service gratuit, vous devrez vous inscrire à l'avance auprès d'OKAN Onal (06.02.02.64.66. ou o.onal@anjou-numerique.fr) qui vous fixera un rendez-vous,

Les prochaines permanences sont prévues, de 14h30 à 16h30, dans la salle de l'Amitié.

- 13 mai 2025,
- 10 juin 2025,
- 1er juillet,

Prenez rendez-vous et nous vous accueillerons avec plaisir et professionnalisme.



Vous souhaitez être plus à l'aise avec certains sujets numériques, approfondir vos connaissances ? Venez partager vos questions dans l'utilisation des outils numériques lors des permanences sur rendez-vous, organisées à Distré (mairie 12 rue de l'Eglise) :

Les prochains mardis :

**18
MARS**

**13
MAI**

**10
JUN**

14h30 - 16h30

**Inscription obligatoire auprès d'Okan Onal :
06 02 02 64 66 ou o.onal@anjou-numerique.fr**

REMORQUE FRIGORIFIQUE COMMUNALE

Le Conseil municipal a acheté au prix de 11 551.20 € TTC auprès de la société SARL ECS de St Macaire en Mauges, une remorque frigorifique qui pourra être louée aux associations communales ou aux habitants de Distré. Les tarifs de la location s'élèvent à 100 € le week-end et 75 € pour une journée en semaine, avec dépôt d'un chèque caution de 500 €.

Les associations communales bénéficieront d'une gratuité annuelle, sous condition que l'évènement nécessitant la remorque frigorifique se déroule sur la commune. Pour les associations qui pourraient organiser un évènement hors commune, la commune se réserve le droit de ne pas accorder de gratuité.

Pour les habitants de Distré souhaitant utiliser la remorque hors commune, il conviendra d'apporter la preuve que l'évènement est bien organisé par le demandeur.



PANNEAU POCKET

Votre Panneau Pocket évolue en vous apportant plus d'infos sur notre commune. Téléchargez l'application sur votre téléphone.



Découvrez les nouvelles fonctionnalités mises à disposition sur votre application **PanneauPocket**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application ?

Scannez le QR code ou rendez-vous sur votre store

GARDERIE PERISCOLAIRE

Nous recherchons des personnes bénévoles pour aider les enfants de la garderie à faire leurs devoirs en petits groupes, dans les locaux de la Maison verte, en présence des animatrices.

Il s'agit de guider les enfants volontaires dans la réalisation de leur travail personnel.

le LUNDI et/ou le JEUDI de 17h15 à 18h15

Si cela vous intéresse de donner un peu de votre temps, ou que vous voulez plus d'informations, contactez la Mairie au 02.41.50.28.50. en laissant vos coordonnées, nous vous rappellerons. Nous espérons trouver des personnes bienveillantes pour que ce service rendu aux écoliers puisse continuer.



ORTHOGRAPHOTHERAPEUTE A DISTRÉ

Sarah Le Menn est orthographothérapeute, installée sur Distré depuis novembre. Professeur des écoles depuis 16 ans, ce nouveau métier lui permet de lier son bagage professionnel et son envie d'accompagner les enfants autrement. Après une formation Cap'elo DYS (ELO pour écriture, lecture, orthographe), Sarah suit des enfants, adolescents et adultes. C'est un suivi court, autour de 5 séances pour l'écriture, et 2 séances pour la lecture afin d'expliquer la méthode. Elle travaille également la grammaire, conjugaison et les reflexes archaïques qui peuvent troubler les apprentissages. Les séances se font en présence d'un parent afin d'avoir les clés pour accompagner son enfant. Le but est de débloquer les difficultés scolaires liées aux troubles "dys" (écriture illisible, douleurs à l'écriture, difficultés de lecture...). Aider à l'attention et à la concentration, mais aussi redonner confiance.



Sarah Le Menn

☎ 06.16.25.96.46
✉ sarahlemenn49@gmail.com
📍 1 rue de l'école
49 400 Distré
🌐 www.elodys.org

PORTES OUVERTES A LA POUSSINIÈRE

La Poussinière vous invite à ses portes ouvertes le samedi 17 mai, à partir de 15h !

La Poussinière est un projet agricole familial initié par Victor Lacombe en février 2024. Nous cultivons des champignons bio dans une cave de tuffeau au 7, rue de la touche à Pocé sous la maison familiale. Après une première année d'exploitation et d'aménagement de la cave, nous souhaitons la présenter à nos voisins et clients.

Programme des portes ouvertes :

- Visites de la cave toute l'après-midi (vêtements propres demandés)
- Buvette et petite restauration
- Animations pour enfants et adultes
- Concert du groupe Epiphyte (variété/rock)



LA POUSSINIÈRE
Culture troglodyte de champignons bio



ETANG MUNICIPAL DE L'ECHALLIER

Ouverture de l'étang Municipal le 12 avril 2025 et fermeture le 28 septembre 2025.

L'étang est ouvert les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 6 h 30 à 21 h.

**OUVERTURE DE LA PECHE:
SAMEDI 12 AVRIL 2025, à 7 h**

Ticket jaune ouverture de la pêche : 7 euros

Tarifs 2025: (inchangés depuis 2018)

- Ticket vert journalier

Tarif A: Adulte et + de 12 ans : 5 euros

Tarif B: Enfant 12 ans et—de 12 ans: gratuit (1 ligne)

- **Carte annuelle verte communale** : 25 euros donne droit à 2 lignes flottantes et 1 lancer maximum + 1 ligne pour le conjoint et 1 ligne pour l'enfant de moins de 16 ans.

- **Carte annuelle individuelle ivoire hors-commune (+ 12 ans)** : 50 euros donne droit à 2 lignes flottantes et 1 lancer maximum.



8 / Infos utiles

TAPINOMA MAGNUM

Un foyer de fourmis Tapinoma Magnum a été détecté dans le lotissement d'Aubigny. Un traitement curatif a été fait l'an passé sur le domaine public et un nouveau traitement va être fait cette année. Pour éviter la prolifération de cette espèce efficacement, il conviendrait que les particuliers traitent eux-aussi leur propriété.

Afin d'aider les particuliers à lutter contre ces insectes, il est proposé de verser **une subvention de 100 € par année civile**, par foyer, pour l'intervention d'un professionnel, en cas de présence dûment constatée et sur justificatif de traitement par une société spécialisée. La subvention sera versée sur présentation d'une facture acquittée.



Comment reconnaître les Tapinoma ?

Il suffit d'en écraser une entre deux doigts et de la sentir, elle sent le beurre rance. Aucune autre fourmi n'a cette odeur.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Afin de lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques la Commune a décidé d'attribuer une aide de 80 € pour la destruction des nids.

Cette aide sera versée **après constatation de présence et sur présentation d'un justificatif de paiement.**
Pensez donc à informer la commune avant destruction.



SOS ESSAIM D'ABEILLES

Aujourd'hui, le site www.sos-essaim.com est devenu incontournable pour la récupération des essaims en France. Déjà plus de 500 apiculteurs inscrits sur le site en Pays de Loire et 4500 en France. Grâce à la géolocalisation, les particuliers peuvent trouver les apiculteurs inscrits dans un rayon de 30 kms près de chez eux pour récupérer gratuitement et sauver cet essaim.

ALLERGIES

Comment prévenir les crises d'allergies aux pollens pour améliorer le quotidien des Saumurois ?

LIVE POLLEN, L'APPLI À TÉLÉCHARGER EN CE DÉBUT DE SAISON POLLINIQUE 2025

MOUSTIQUE TIGRE



Du fait de l'implantation confirmée du moustique tigre (*Aedes albopictus*), le département de Maine-et-Loire a été classé en niveau 1 pour le risque que constituent les moustiques pour la santé de la population.



Vivez mieux vos allergies !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GRATUITE !

Live Pollen

Des capteurs pour détecter en temps réel les pollens présents dans l'air

PLUS

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

Téléchargez l'App Store

Google Play

BRUITS DE VOISINAGE



Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

ATTENTION: Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité d'autrui.



BRULAGE DES DECHETS VERTS

En cette période d'entretien des jardins, il est bon de rappeler que **le brûlage de déchets verts est interdit aussi bien en milieu urbain qu'en campagne**. Pour rappel, cette pratique vous expose à **750 euros de contravention** (Code pénal).

Au-delà de la gêne occasionnée sur le voisinage par les fumées et les odeurs et du risque d'incendie, le brûlage de déchets verts présente un risque pour la santé. Ce risque est encore plus important pour les populations « à risque » (enfants, asthmatiques, femmes enceintes...).

En effet, le brûlage de déchets verts émet de nombreux polluants toxiques : particules, hydrocarbures, monoxyde de carbone... Les déchets dits verts sont des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'élagage des arbres, de débroussaillage... **qui ne doivent en aucun cas être brûlés.**



Les solutions :

Le compostage : pour les tontes et les feuilles (avec les restes organiques des repas). Pensez à vous renseigner auprès de la mairie ou de l'agglomération sur l'achat de composteurs.

Le broyage : il constitue une excellente méthode de paillage pour le jardin et le potager qui permet de conserver l'humidité et limiter la pousse de mauvaises herbes.

La déchèterie : elle valorise vos déchets verts et peuvent vous permettre à certaines périodes de l'année de broyer vos déchets que vous pouvez réutiliser dans votre jardin. **Le dépôt est gratuit.**



RESTRICTION USAGE DE L'EAU

En période de sécheresse, le Préfet met en place des mesures de restrictions des usages de l'eau sur tout ou partie de son département en définissant des zones d'alerte qui précisent ce que vous avez le droit de faire ou pas. Vous devez respecter les restrictions d'eau imposées par ces arrêtés préfectoraux.

Renseignez-vous régulièrement sur les zones d'alerte en consultant le site internet de la commune.



Il y a 4 niveaux:
niveau 1: vigilance
niveau 2: alerte
niveau 3 : alerte renforcée
niveau 4: crise.

10/ Festivités à Distré en 2025

En 2025, voici les différentes manifestations culturelles organisées sur notre commune pour distraire et dynamiser notre village.

Venez nous retrouver lors de ces moments de convivialité si précieux aux relations humaines.

Notez ces dates dans vos agendas et venez nombreux nous retrouver !!



AVRIL

LE 12 AVRIL 2025, dès 7h

**OUVERTURE DE LA PECHE
A L'ETANG DE L'ECHALLIER.**



LE 25 AVRIL 2025, à 20h

**à la Ludothèque, SOIRÉE JEUX
organisée par JEU JOUE**



LE 27 AVRIL 2025,

**L'ESPACE DE CONVIVIALITE
DISTR'AYANT
organise**

**Son vide-grenier
À DISTRE**

le dimanche 27 avril 2025
(Rue de l'église, places de l'amitié & de la mairie)

Sans réservation
2 € / ml **Réservé aux particuliers**

de 8h à 18h
Accueil des exposants à partir de 6h

Parking au stade

Restauration & buvette sur place

pecdistrayant@gmail.com - 07 44 90 75 06



**De 8h à 18h,
VIDE-GRENIERS
autour de la
Mairie
organisé par
L'ESPACE de
CONVIVIALITÉ
DISTR'AYANT**

**Régionale
d'Élevage**

27 Avril 2025

**Rue de l'échallier
49400
Distré**

**Juges
Matthieu Delahaye
Norbert Gainché**

Bergers des Pyrénées
Berger catalan
Montagne des Pyrénées
Mâtin des Pyrénées

SCC Expo

CENTRALE CANINE



Au terrain de l'Echallier, le matin, les juges examinent chaque chien. Vers 14h30 débutera le ring d'honneur, y seront présentés les meilleurs chiens jugés le matin. Puis sera alors désigné le meilleur chien de chaque race puis le meilleur chien de la Régionale d'Élevage de Distré. Les éleveurs et les passionnés présents auront plaisir à échanger avec le public désireux d'en apprendre plus sur les caractéristiques et les aptitudes de chacune de ces races.

MAI

LE 8 MAI 2025, à 18h, à la MAIRIE

**Cérémonie de Commémoration du 8 mai 1945,
dans la cour de la Mairie, à 18h.**

Rendez-vous à 17h45.

Cérémonie suivie d'un apéritif dinatoire musical.



MAI

16 et 17 MAI 2025, au CHAMP BLANCHARD, SOUS CHAPITEAU

FESTI-DISTRÉ

Voir page 12

JUIN

DU 12 au 15 JUIN, au terrain de l'Echallier

La 6^{ème} TRANS'ANJOU EQUESTRE

Entre Loire et vignoble à Distré,



Avec un point fort, le samedi 14 juin, avec un SPECTACLE EQUESTRE GRATUIT



LE 21 JUIN 2025, au terrain de l'Echallier



15h FETE de l'ECOLE DES VIGNES avec l'APE et l'équipe enseignante

21h - SOIRÉE MUSICALE avec « Joda Robert »

L'après-midi commencera par un spectacle des enfants de l'école à 15h00. Chacun pourra ensuite s'amuser avec plusieurs jeux pour tous les âges. Ensuite la journée se terminera par une animation musicale, en soirée, financée par la mairie: avec « Joda Robert »

24 ans que cette bande d'amis reprend une partie du répertoire de Joe Dassin, fredonné par grand nombre d'entre nous.

Une buvette et une restauration seront sur place.



JUILLET

LE 5 JUILLET 2025, à l'Echallier

Les chevauchées distréennes en semi-nocturne
Courses de cheval bâton,
très populaires dans les pays nordiques,
à partir de 18h.



Feu d'artifice, en soirée sur le plan d'eau



12/ Festi-Distré 2025

QUI SONT LES ARTISTES DU 2^{EME} FESTI DISTRE ?

Avant de vous présenter les artistes de cette deuxième édition rappelons que cette manifestation n'est possible que par le soutien à hauteur de 65 000 € des commerçants et artisans de Distré et du dynamisme de CAP SUD.

Ce qui nous permet de proposer des prix d'entrée nettement en dessous de ceux pratiqués pour ce type de spectacle.



SOUS CHAPITEAU

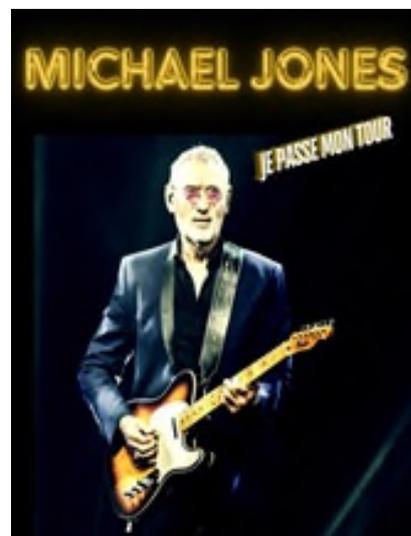
VENDREDI 16 MAI, à 20h30

Artiste international **Michael JONES** fera étape à Distré dans sa tournée européenne. Dans ce nouveau tour de chant, il vous livrera son parcours. Il « passera son tour », titre de son spectacle, en vous livrant tour à tour, les éléments de sa carrière : les chansons des autres qui lui ont donné l'envie de chanter, les chansons qui lui ont donné l'envie de continuer avec entre autres toute sa période "Fredericks Goldman Jones" puis les chansons qui ont donné l'envie à ceux pour qui il les a écrites de continuer aussi à chanter entre autres les chansons écrites pour Johnny Hallyday, Joe Cocker ou Ray Charles. Aujourd'hui, il n'a qu'une envie : "passer son tour"... avec vous !

LIENS POUR RESERVER VOS PLACES DIRECTEMENT SUR BILLETWEB

<https://www.billetweb.fr/festi-distr-michael-jones>

<https://www.billetweb.fr/festi-distr-wazoo-et-la-petite-culotte>



SAMEDI 17 MAI, à 21h

Wazoo trimballe depuis plus de deux décennies ses refrains entêtants et sa ritournelle festive «Et moi pendant ce temps là, j' tournais la Manivelle». Ces chics types sillonnent la France des campagnes pour livrer des cargaisons de bonne humeur. Au total, c'est plus de 600 concerts, 600.000 albums et singles vendus et plus de 100 millions de streaming vidéos vues. Sur scène le quatuor auvergnat est véritable cocktail détonant d'énergie volcanique. Avec eux, on danse «le brise pied», on «boit un canon pour sauver un vigneron» ou on scande leur hymne au monde paysan «Agriculteurs».

En 2025, le groupe est toujours sur les routes avec son septième album intitulé "Un veau qui tête bien n'a pas besoin de foin".



Originaire de Corse, **La Petite Culotte** (de son vrai nom Vincent Colonna) a révolutionné la scène musicale avec son mélange unique de tradition et de modernité. Son premier album, "Liberta Lolita!", porté par le hit certifié disque de diamant. "La Goffa Lolita", tube de l'été 2023 a conquis le cœur de millions de fans. Cet opus est un vibrant hommage à la liberté et à la joie de vivre, établissant le groupe comme une voix puissante de la musique contemporaine. Son deuxième projet, "In Festa", continue d'explorer de nouveaux horizons musicaux avec des reprises pleines de vie, des titres exclusifs, et des duos inédits marquants, notamment avec Marghe sur «Sarà Perche Ti Amo», ainsi que des collaborations avec Patrick Sébastien, Piro Barrios et Philippine Lavrey. Ces associations illustrent sa capacité à créer des ponts entre différents genres et cultures. La Petite Culotte, ambassadeur de la culture corse, est devenue une icône de la scène musicale moderne grâce à sa musique qui célèbre la vie et touche des fans à travers le monde. Avec un avenir prometteur et une résonance universelle, il est indéniablement un artiste qui vous ravira.

PLACEMENT LIBRE DEBOUT au prix EXCEPTIONNEL de 15 €

PLACEMENT LIBRE ASSIS au prix exceptionnel de 25 €

RESERVATION EXCLUSIVEMENT sur www.billetweb.fr